

LES RENCONTRES INTER-MONDIALES

des nouvelles manières de faire en architecture(s)



ANPU

AU BOUT DU
PLONGEOIR



en RÉSUMÉ

IL Y A UN MONDE ET IL Y A DES MONDES

Il y a ceux qui cherchent l'expérience et ceux qui cherchent l'excellence.
Il y a également un espace commun qui se perçoit de plus en plus et qui grandit.

Depuis quelques années nous assistons à un bouleversement sans précédent des manières de faire en architecture(s). Cela fait suite à une remise en question profonde, due à des constats sur l'état de crise écologique, économique, urbaine, rurale et sociétale dans lequel nous sommes plongés.

Heureusement le sursaut a eu lieu. Il semble aujourd'hui collectivement admis qu'il est temps de refaire nos jeux, car rien ne va plus !

Dans cet élan transformateur, la ville, le territoire sont abordés avec un nouveau soin. L'humain reprend une place centrale, on cherche à repérer le rapport sensible qu'il entretient avec son lieu de vie, on tente de l'inclure dans la décision politique, de le concerner, de le rendre à nouveau acteur de la cité.

Le territoire demande à nouveau l'écriture d'un récit. Il ne peut plus être appréhendé uniquement en terme de fonctions, de statistiques, d'usages. On y réclame du droit au doute, du lien et du mythe.

De son côté, l'architecte n'est plus le seul visionnaire qui pose de grands gestes. De nombreux collectifs apparaissent avec des démarches éthiques fortes, des visions croisées et des pratiques pluridisciplinaires.

L'art s'imisce dans toutes les étapes de fabrication.

Et la nature se réinvite dans le paysage avec ses vertus réparatrices. La crise écologique ne permet plus de la domestiquer comme avant. Certains y voient du désordre, d'autres une nécessaire transition vers un nouvel équilibre.

Enfin la question de la frugalité s'impose. On réinterroge le "déjà là", sur la base d'une nécessité économique mais pas uniquement. La question de notre relation au patrimoine récent, à l'éphémère, à la prise en compte de l'existant se pose plus largement.

Ces changements de paradigmes invitent de nouveaux mondes à se croiser et à fabriquer ensemble.

L'élu, l'architecte, l'artiste, le paysagiste, le technicien sont de plus en plus réunis autour de la table pour définir un lexique commun.

Ces rencontres sont riches, pleines de promesses mais donnent aussi lieu à des incompréhensions, des méconnaissances et créent parfois de l'empêchement.

L'économie de ces nouvelles manières de faire peine à trouver un réel équilibre. Entre permanence architecturale, processus non visibles et non reconnus, projets urbains "low cost" confiés à des jeunes collectifs... Certains s'usent et se découragent de "faire autrement".

Pourtant, de nouvelles perspectives se dessinent et méritent que l'on s'y attarde. La réflexion sur la création d'un dispositif de financement dit « 1% travaux publics pour l'action artistique » est à l'œuvre et fait déjà l'objet de nombreuses expérimentations. La loi LCAP sur la création, l'architecture et le patrimoine fête sa première année d'existence et mérite d'être observée.

Mais pour poursuivre la dynamique amorcée, la question de nos objectifs et de nos lexiques communs se pose :

ET SI NOUS COMMENCIIONS PAR CRÉER UNE RENCONTRE DE CES MONDES ? SI NOUS COMMENCIIONS PAR NOUS ÉCOUTER AVANT DE NOUS ENTENDRE ?

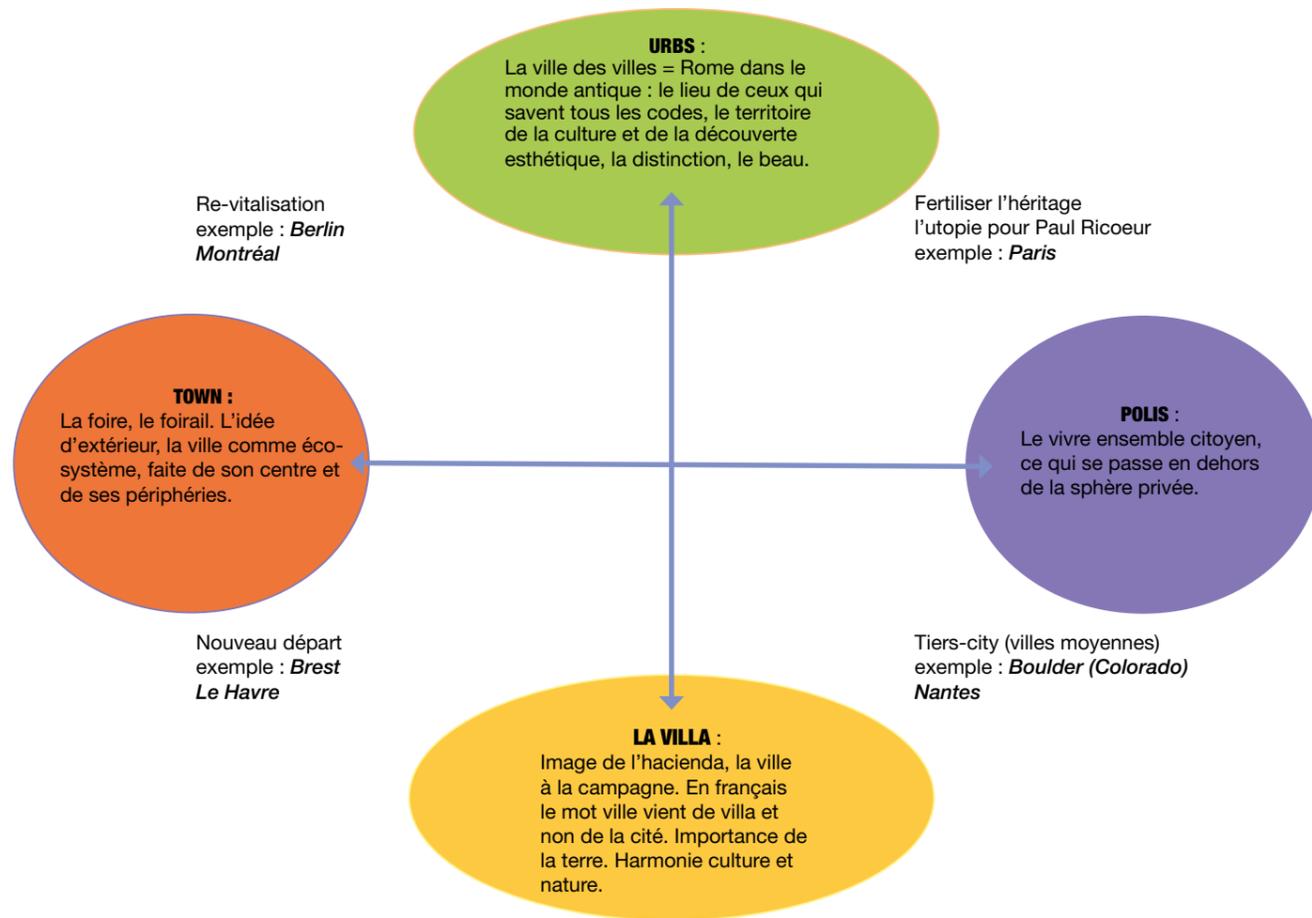
Nous avons déjà de nombreux récits d'expériences à partager. Des expérimentations pilotes ont essuyé les plâtres et amené à se poser les bonnes questions ; sur les lignes qui bougent, l'art qui s'invite à toutes les échelles de la ville, le citoyen acteur et associé, la maison auto-construite idéale...

ET SI NOUS NOUS RACONTIONS À LA FOIS NOS ÉCHECS AUTANT QUE NOS PETITES VICTOIRES ?

A l'invitation d'Au bout du plongeur, de l'ANPU, du POLAU, et de la Fédé Breizh, les Rencontres Intermondiales des nouvelles manières de faire en architecture ont eu lieu les 12 et 13 octobre 2017 au Domaine de Tizé et à l'hôtel Pasteur. Deux journées de rencontres et de « cogit'action », sérieuses autant que joyeuses, dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.



Quatre territoires imaginaires pour repenser le langage autour de la ville



LES ATELIERS

- 1-Le co-co-co, mais quoi ?**
Co-construction, co-conception, co-élaboration, que fait-on ensemble ?
- 2-Audaces, inventions et contournements... d'intérêt général**
Innovations réglementaires, prises de risques
- 3-Les avants-goûts sans arrière-goût du projet**
Faire exister le projet avant qu'il n'arrive ? Pourquoi, quoi, comment ?
- 4-Agile, futé, acrobate : les nouvelles façons de faire de l'architecture**
Se former / s'informer / se dé-former
- 5-Ecouter et parler à l'oreille des villes**
Les conditions de la création et de la réception du récit
- 6-Frugalité, précarité : vices et vertus des modes de faire intermédiaires**
Budget, finance et approche économique
- 7-Remettez-nous un peu de bordel dans tout cet ordre**
L'équerre, le cordeau et le vivant

LA PRISE DE RISQUE
DANS LA CRÉATION



LES ATELIERS

ATELIER 1

Le co-co-co, mais quoi ? Co-construction, co-conception, co-élaboration... que fait-on ensemble ?

Animatrice : Virginie Février, artiste-architecte, collectif Urbagone, Rennes
Témoins : Anne-Laure Sourdril, architecte, déconstructeur, Ann Street Architecture, Rennes ; Yvan Le Goff, assistance à maîtrise d'ouvrage et accompagnateur de projets d'habitat participatif, l'EPOK-Rennes; Raphaël Masure, responsable de la communication du Fourneau, centre national des arts de la rue et de l'espace public, Brest.

Le préfixe « co » est utilisé dans de nombreuses expressions : co-construction, co-élaboration, co-conception. Galvaudés, parfois pléonastiques, ces mots composés semblent se vider de leur sens. Pourtant cette notion de « faire avec » qu'induit le "co" est centrale aux problématiques de fabrication de la ville et pose la question sur ce qu'est et ce que peut le collectif. Le « co » semble être une incantation, révélant le désir de faire ensemble.

ACCOMPAGNEMENT

Quelles sont les conditions d'émergence d'un projet collectif ? Est-ce que la participation à une expérience de co-construction peut être spontanée ou le résultat d'une politique volontariste ?

PLACE ET POSITION

Il est important de mettre en perspective les projets qui se disent collectifs et inciter la participation de chacun selon son point de vue, son expérience. Pas d'égalitarisme, les projets de co-conception fonctionnent si la complémentarité des acteurs existe, si chacun trouve sa place par rapport à l'autre.

ÉDUCATION / APPRENTISSAGE

Faire ensemble, on en fait le constat, nécessite un apprentissage : il s'agit de faire confiance, d'accepter de ne pas tout maîtriser, d'être réellement à l'écoute et en capacité de s'adapter, de revoir les choses, voire d'abandonner un projet. La co-conception, parfois, en effet, n'aboutit pas. En cela, le faire ensemble n'a rien de magique, et encore moins d'inné. Aussi, si ce « travail du faire commun » n'est pas inné, où pouvons-nous l'apprendre et quand ? à l'école ? au travail ? à la maison ? Faut-il nécessairement partager des valeurs communes pour faire ensemble ?

GOUVERNANCE

Au final qui décide quoi ? Il y a un enjeu à ne pas produire du consensus mou (ex : dans une copropriété chacun veut une couleur pour la façade... à la fin le beige, couleur la plus neutre met d'accord tout le monde). Ce travail de faire ensemble doit aussi être teinté d'une notion de plaisir, de sagesse. Déplacement de la créativité au service d'un processus.

MÉTHODE

Besoin de boîte à outils pour comprendre les champs d'action de chacun et mettre en œuvre le faire ensemble. Mais attention, les outils dépolitisent : on a tendance à se reposer sur eux. Il a été évoqué le rôle du facilitateur, de l'intermédiaire dans une démarche de co-conception. Est-il possible de convenir d'une recette pour faire ensemble ? Est-ce que même conseiller des bonnes pratiques ne risque pas d'être réducteur ? Ne vaudrait-il pas mieux préconiser une méthode par collectif ? Accepter de se réinventer au fur et à mesure ?

FINALITÉ POLITIQUE

Pourquoi faire ensemble ? La coopération, la co-construction nécessitent de laisser la place à l'inattendu. Il s'agit donc de pouvoir bénéficier d'un espace et du temps pour expérimenter ce « faire ensemble », et créer un nouveau rapport au monde. Vis-à-vis du politique se pose la question de l'évaluation du « faire ensemble » : en commun on fabrique plus de choses, mais cela n'est pas toujours quantifiable. En outre, il est difficile d'évaluer, de l'intérieur, un faire collectif : on ne peut être légitimement juge et partie. Dès lors, si cette plus-value du faire-ensemble ne

peut être valorisée en tant que telle, l'architecte est contraint de faire accoucher le projet dans un temps identique à celui d'une démarche plus classique, alors même qu'une démarche de co-construction nécessite plus de temps.

LEXIQUE

co-responsance : fait de chercher dans l'autre ce qu'il est et non pas ce qu'il n'est pas.

co-co-co : c'est un déplacement de la créativité, un échange constant permettant l'émergence d'imprévus.

valeurs : se re-co-naissant dans le partage.

collectif : c'est l'apprentissage de l'humilité et de la confiance.

co-errance : prise de conscience de l'interdépendance.

ATELIER 2

Audaces, inventions et contournements... d'intérêt général, innovations réglementaires, prises de risques

Animatrice : Maud Le Floch, le POLAU, pôle arts & urbanisme, Tours
Témoins : Anne Le Derf, avocate, spécialisée dans le droit de l'urbanisme, Rennes; Cécile Gaudoin, architecte, Rennes ; Françoise Koskas-Marmion, élue à la Mairie de Thorigné-Fouillard.

Les architectes, urbanistes doivent composer avec une superposition de règles qui complexifie l'émergence des projets. Afin de faire la part entre « l'esprit » et la « règle » pour appréhender un projet, les participants ont imaginé six outils. Ils permettent de penser le risque de l'innovation entre la règle (application, interprétation, appréciation de la règle) et la création de zones communes d'intervention.



L'ADHÉSION ET L'IMPLICATION DES MONDES

Si on fait adhérer les publics concernés par le projet dès le stade de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, alors la construction et la participation au stade de la mise en œuvre est beaucoup plus simple. L'implication est une arme qui permet l'appropriation de la culture.



L'ÉQUIPE COUTEAU-SUISSE

La présence de techniciens au sein des équipes artistiques rassure les pouvoirs publics dans l'occupation d'un lieu. Il s'agit de s'entourer de compétences différentes pour engager de nouveaux types d'occupation (transitoire, temporaire) d'espaces en cours de mutation.

LIBÉRER PLUTÔT QU'INTERDIRE

Comment changer de paradigme et remettre de la vie dans la norme, du droit souple dans le droit, pour mettre en place une culture de l'objectif (et non une culture de la règle) ? En réduisant ce qui est normé, on libère du potentiel. La culture de l'objectif entraîne la concertation, oblige à se mettre à plusieurs.

Exemple :

Au lieu de donner le coefficient d'occupation des sols, il est préférable de donner la capacité de *perméabilité* des sols. Cela responsabilise tout le monde et permet de diminuer la police sur le projet. La règle s'écrit ainsi en creux.

LA STRATÉGIE DU TEMPORAIRE POUR FAIRE PROJET
L'utilisation du « non-définitif », du temporaire, du provisoire permet la mise en place de projets innovants et audacieux. C'est une arme agile pour expérimenter et créer de l'appropriation qui pourra naturellement évoluer vers du projet pérenne.

POUR UNE O.A.P « CULTURE »

Créer une orientation d'aménagement et de programmation (O.A.P) thématique qui transcende les zonages pour ressourcer la ville. La réglementation graphique, le zonage devraient donner la capacité de faire et non pas d'interdire.

CRÉER UN FONDS DE RESPONSABILITÉ

La règle offre des potentialités d'innovation et oblige les concepteurs à être toujours dans la R&D. Mais sans financement réel pour l'innovation ni soutien à la prise de risque, ces potentialités ne sont pas exploitées. D'où la nécessité de penser un fonds de responsabilité, pour prendre en charge le risque.

LEXIQUE

La stratégie du nigaud : la candeur ouvre la voie à la coopération.

La maîtrise et le bon sens : Créer les conditions de la réussite du projet en maîtrisant le sujet et son contexte pour gagner une légitimité et pour convaincre, sans en perdre le bon sens.



Les avants-goûts sans arrière-goût du projet Faire exister le projet artistique dans le projet urbain avant qu'il n'arrive ? Pourquoi, quoi, comment ?

Animateur : Guénoé Jézéquel, architecte, Bureau cosmique, Rennes

Témoins : Frédette Lampre, chargée de diffusion et des partenariats, la Machine, Nantes; Sophie Cardin, artiste plasticienne, Ateliers du vent et laboratoire d'urbanologie, Rennes; Mathieu Blin, architecte, atelier MADE, Rennes.

L'intervention artistique au sein de projets architecturaux ou urbains arrive souvent trop tardivement. L'artiste est appelé une fois que les projets sont déposés, dessinés et que les entreprises sont choisies. Il reste alors peu de marge de manoeuvre aux artistes pour créer des propositions artistiques dans les creux. Un certain nombre d'expériences à Rennes, Nantes, Lille, Brest, Marseille... démontrent que le projet artistique doit se penser dès la phase de conception du projet urbain. Cet atelier a fait le constat que dans la temporalité du projet, il serait souhaitable d'imaginer l'intervention artistique dès l'esquisse de ce dernier.

Percer le millefeuille : Dégonfler l'arsenal légal et réglementaire pour aller à l'essentiel. Eliminer le superflu, lutter contre le cholestérol procédurier.

Affûter le couteau suisse : Le projet a besoin d'une intelligence collective, de fines lames, des trans-compétences, du sur-mesure, du tout-terrain pour le conduire, le faire aboutir.

L'esprit des lois : C'est en comprenant les frottements avec la règle qu'on arrive à en tirer le meilleur au service du projet et non à l'y soumettre. C'est plus fort que de contourner la règle.

O.A.P culture : Infiltrer les outils existants dans l'urbanisme pour y incorporer les dynamiques artistiques et culturelles qui permettent de faire levier ; et plus largement développer la recherche et le développement en amont des programmations.

QUAND ASSOCIER LA DIMENSION ARTISTIQUE ?

Au moment des esquisses, des études avant-projet, du projet? Ou avant le cahier des charges ? Importance d'associer l'artiste en amont du projet.

AVEC QUI ?

Les tiers : les institutions référentes (les associations, les clusters, les services), la société civile (habitants), le médiateur, les prescripteurs, les élus, les commanditaires, les aménageurs.

QUELLES SONT LES CONDITIONS À CETTE EXISTENCE ?

« Le désir et la confiance ». Mais il faudrait pouvoir introduire un vocabulaire sensible et créer ainsi de la confiance entre les différents acteurs en jeu dans le projet. L'usage d'un vocabulaire sensible peut permettre également de rendre légitimes les pratiques artistiques.

COMMENT FAIRE EXISTER LE PROJET AVANT LE PROJET ?

Pour ce faire, il conviendrait notamment de revisiter le cadre légal du code des marchés publics en redéfinissant son lexique. Il s'agit aussi de transformer les méthodes de travail des services publics (juridique, voiries, espaces verts, etc.). Aujourd'hui, le code des marchés publics permet d'acheter une œuvre existante ou en devenir. Ne pourrions-nous pas imaginer que la commande publique puisse porter non plus sur une oeuvre mais sur une démarche culturelle et artistique?

Au-delà du cadre légal, c'est aussi un changement radical de la relation entre artistes et élus que nous appelons de nos vœux. La commande publique contient en son étymologie l'idée d'une relation subordonnée entre le commanditaire et l'artiste. Il conviendrait d'introduire dans le cadre légal, mais aussi dans les usages, la notion de partenariat. Il sera alors la relation entre le commanditaire et les créateurs qui assument conjointement l'inconnu, l'incertain et les responsabilités inhérentes à la démarche culturelle et artistique.

LA RELATION MAÎTRE D'OUVRAGE / ARTISTE

Il semble important d'évoquer la participation d'autres intervenants dans cette relation ainsi que la définition de ce métier. Ce que l'on nomme ingénierie culturelle prend aujourd'hui de nombreuses formes jusqu'à devenir facilitateur de démarche entre art et urbanisme. Ces tiers, qui ont un véritable rôle de prescripteur, peuvent être des membres de la société civile, possédant une légitimité dans la conduite d'expérimentations. Maîtrisant le langage administratif et politique, ils font levier dans la relation entre l'artiste et la maîtrise d'ouvrage en rendant légitime les porteurs de projets (artistes ou autres).



LEXIQUE

Démarche artistique : processus intellectuel et opérationnel qui associe des créateurs et des intermédiaires pour produire un œuvre matérielle ou immatérielle et évolutive dans l'esprit de l'intérêt général.

Partenariat de confiance : relation entre les commanditaires et les créateurs qui assument conjointement l'inconnu.



ATELIER 4

Agile, futé, acrobate, les nouvelles façons de faire de l'architecture Se former / s'informer / se dé-former

Animatrice : Nathalie Travers, commissaire d'expositions et membre fondateur d'Au bout du plongeur
Témoins : Charles Altorffer, urbaniste enchanteur, ANPU; Bénédicte Mallier, architecte, cabinet Emile R;
Loïc Daubas, architecte-enseignant à l'École Nationale d'Architecture de Bretagne.

L'architecte n'est plus le visionnaire qui pose de grands gestes. De nombreux collectifs apparaissent avec des démarches éthiques fortes, des visions croisées et des pratiques pluridisciplinaires qui bousculent le processus même du projet. Toutes les nouvelles façons de faire en architecture imposent une réflexion sur la formation, l'identité et le cadre de ces nouvelles manières.

FORMATION

- Faut-il construire pour être architecte ?
- Comment éviter de reproduire le schéma parental ?
- Est-ce que ces nouvelles façons de faire redéfinissent les figures de l'architecte lui-même ?
- Comment imaginer une formation des élus aux questionnements de la pensée architecturale ?
- Comment trouver les failles qui permettent d'innover ?
- Est-ce qu'on peut innover sans être un artiste ?
- Une autre formation en architecture pourrait-elle donner une autre manière de faire de l'architecture ?
- Si on s'accorde sur le fait que l'architecture réunit une multitude d'acteurs, alors quel est le rôle de l'architecte dans ce groupe ?
- Comment peut-on briser l'idole moderniste ?

IDENTITÉ

- Qu'est-ce qu'un architecte aujourd'hui ?
- Est-ce que ces questions signifient que pour inventer une autre façon de faire en architecture il faut que les architectes (re)trouvent leur dimension politique ?
- Plutôt la figure du rebelle que du cheval de Troie ?
- Comment éviter que les tiers-cités fassent moins vitrines ?

CADRE

- Comment rester hors cadre au milieu du cadre ?
- Pourquoi les lignes bougent-elles lentement alors que les générations ont des intérêts renouvelés ?

- Comment entrer en résonance avec le cadre plutôt que de chercher à le dépasser ?
- Le cadre est-il stérile ?
- Faut-il que la marge devienne la norme ?
- Comment trouver les failles qui permettent la liberté d'innover ?

LEXIQUE

Un lexique est forcément enclin à muter, à devenir trop vite obsolète, imprécis, inadéquat. Il a été donc privilégié l'usage et la force persuasive de la métaphore. Les architectes, les artistes pourraient se définir comme des traducteurs, des interprètes polyglottes.

L'architecte = interprète polyglotte

La fée = la fédération d'éducation des élites

Le label bouge = la meilleure façon de faire de l'architecture nouvelle c'est d'en faire sans en parler !



ATELIER 5

Ecouter et parler à l'oreille des villes Les conditions de la création et de la réception du récit

Animateur : Antoine Beaufort, Ars Nomadis, Rennes
Témoins : Marie-Pierre Bouchaud, spécialiste des politiques publiques ; Clémence Jost, attachante de production, ANPU ; Gwénola Drillet, responsable des relations publiques, Théâtre National de Bretagne.

La mutation des territoires demande l'écriture d'un récit. Ceux-ci ne peuvent plus être appréhendés uniquement en terme de fonctions, de statistiques, d'usages ou de règles. On y réclame du droit au doute, du lien et du mythe, mais comment construire ce récit, et pour qui l'écrire ?

SE PARLER

L'idée du besoin de lever les malentendus a été abordée tout en reconnaissant le langage comme producteur d'incompréhension voire de tension par essence.

Il ne s'agit donc pas de parler la même langue car « l'engueulade » aussi fait avancer, mais davantage de mettre en lumière les malentendus et incompréhensions existants.

SENSIBILISER

En évoquant la question de la sensibilisation voire d'un besoin de « lobbying » permanent, à renouveler en fonction des acteurs et des changements (politiques, etc.), le groupe finit par s'accorder sur l'intérêt potentiel de l'apprentissage de l'observation de la ville et sur l'éducation aux questions urbaines et environnementales. Il est encore très compliqué de convaincre que la culture n'est pas accessoire. Le mot culture pourrait être remplacé par le mot ouverture.

L'OREILLE DES POLITIQUES

Quels sont les impératifs pour que les artistes puissent parler à l'oreille des villes que nous résumons d'abord par les politiques ? Il faut que l'artiste ait une certaine légitimité et proximité avec des élus (géographique, personnelle et politique) pour instaurer une relation de confiance, ce qui était le cas pour Nicolas Frize, ou Patrick Bouchain avec l'Hôtel Pasteur. Il faut créer ces conditions mais pour dire quoi? Et quoi faire? Il est aussi question des élus qui doivent pouvoir accepter de prendre des risques et de dire « je ne sais pas », un constat finalement très mal perçu par les citoyens. L'« artiste habitant » est

une figure qui revient souvent et dont le lien au territoire est crucial.

PROBLÉMATIQUES FINANCIÈRES

Dans les appels à projets, le volet culturel représente toujours « peanuts » par rapport au projet urbain. Il n'existe finalement pas de vrais moyens à la hauteur des ambitions. En résulte l'impression que les projets sont inopérants alors qu'ils n'ont pas de moyens suffisants dès le départ.

COMMANDE ET APPELS D'OFFRES

L'impression que les appels d'offres et commandes arrivent généralement au mauvais moment ou ne laissent que très peu de temps alors que la question du temps et du diagnostic est cruciale. Il faut pouvoir laisser le temps aux artistes et aux projets de s'inscrire dans le temps de l'aménagement et des changements politiques et de ses dérapages.

Notions de « réunionite aïgue » et de « survalidation » de projets qui empêchent la relation de confiance. Concordance des temps. Mettre en résonance les emplois du temps et dérapages de chacun. Faire converger les temporalités des différents acteurs / anticiper / accueillir l'imprévu. Il convient de distinguer les politiques culturelles des politiques de l'aménagement. L'artiste peut œuvrer pour l'une ou pour l'autre, mais avec des moyens différents. La question de la liberté primordiale de l'artiste, qui est reconnue par les politiques culturelles, n'est pas compatible avec la procédure d'appel d'offre. Pourtant les artistes sont intéressants car perturbateurs.



LE PROTOCOLE FACE À LA DÉMARCHE

Le protocole évoque une liste de choses à faire tandis que la démarche permet l'ouverture et semble moins figée. Le protocole est prétexte à se mettre en relation alors que la démarche paraît plus engageante.

MÉMOIRE DES LIEUX

Il existe une relation forte à la mémoire et aux racines qui doit résonner dans le récit et le projet proposé. Comment la relation à la mémoire nous construit ? Il faut donc au préalable pouvoir révéler cet inconscient collectif des lieux. Nous notons que le groupe s'est davantage concentré sur la création du récit plutôt que sur sa réception. NB : La « ville » n'est pas seulement représentée par les politiques bien qu'ils en soient les principaux décideurs : mais « parler à la ville » est-ce parler à tous ?

LES FILS PRINCIPAUX RETENUS :

- Permettre la rencontre entre un artiste, un architecte et un politique et établir ainsi une relation de confiance
- Faire apparaître les malentendus et les déplacer : ouvrir des horizons
- Créer des nouveaux métiers intermédiaires : lien artistes - aménageurs - élus comme autant de traducteurs, interprètes de ces mondes...
- Préserver la liberté et l'impertinence de l'artiste
- Accepter le risque de l'imprévu et de l'échec / le risque de ne pas tout maîtriser
- Aller dans l'espace de l'autre / Emmener les élus sur d'autres territoires
- Prendre en compte les différentes temporalités entre aménagement urbain, création artistique et décision politique
- Inventer une règle du jeu pour se mettre en relation
- Donner des moyens financiers cohérents consacrés aux projets artistiques liés à un projet urbain
- Révéler l'inconscient collectif et la mémoire des lieux et des liens

LEXIQUE

Degré d'impertinence de l'artiste

Pouvoir parler comme on veut. Remettre un peu de vivant et d'humain dans les processus procéduriers administratifs technocratiques. Confiance sans obligation de résultats.

Espace de l'autre

Se rencontrer sur d'autres territoires, explorer la lisière. Comprendre l'univers, les peurs et les questionnements de l'autre. Changer de point de vue.

Déplaceur

Intermédiaire, passeur qui fait bouger les lignes et les épaissit, ouvre les horizons, organise des voyages, des chaises musicales...

Révéler des liens :

Tenir compte des contextes (sociologiques, historiques, psychologiques, telluriques...)



ATELIER 6

Frugalité, précarité : vices et vertus des modes de faire intermédiaires

Animateur: Pascal Ferren, POLAU, pôle arts & urbanisme

Témoins : Jacques Rivet, médiateur en art public et de l'action Nouveaux commanditaires, Entre-Deux - Nantes, Erick Deroost : artiste plasticien et membre fondateur d'Au bout du plongeur

Atelier centré sur les conditions économiques d'exercice des métiers de l'inter-monde, les débats ont évolué entre des considérations politiques (Pourquoi ces métiers sont sous-valorisés ? Comment les valoriser dans le discours pour aller vers de meilleures valorisations économiques ?) et des descriptions des stratégies diverses entreprises par les acteurs de l'inter-monde pour pouvoir faire advenir leur projet.

Diverses questions ont été posées durant les deux jours :

- Comment travaille-t-on pour que les alternatives (sous-valorisées) aux manières de faire la ville paraissent nécessaires (et donc valorisées justement) ?
- Peut-on « alternormer » ? Et créer d'autres normes ?
- Qu'est-ce qui reste nécessaire en temps de stress budgétaire ?
- Comment faire valoir le dynamisme et l'intérêt d'un fonctionnement par phases ?
- Doit-on parler de la rentabilité de nos actions ? Ou vaut-il toujours mieux montrer que la richesse de celles-ci se situe « ailleurs » et qu'elle n'est pas quantifiable ? Qu'est-ce que la richesse ?
- Peut-on donner de la valeur à de la pensée ? Peut-on donner de la valeur au processus face à la valeur du résultat ? Peut-on dynamiser les règles ?
- Comment rendre désirable le "mieux incertain" face à la certitude des résultats, même décevants ?
- Pourquoi ne pas d'abord fixer les salaires de ceux qui travaillent dans l'inter-monde puis réaliser les projets avec les marges permettant de payer ces salaires ?
- Accepte-t-on de se « salir les mains » en négociant avec un monde économique qu'on rechigne souvent à rencontrer ? Peut-on accepter de parler « argent » et « économie » librement ?
- Est-ce qu'il n'y a pas une forme volontaire de la « mise en précarité » des initiatives de l'inter-monde ? Se « sous-vendre » exprès ? Pour gagner de la liberté d'utilisation du temps ?
- Ces pratiques n'amènent-elles pas

nécessairement à des stress de temps de travail et, *in fine*, à des explosions structurelles ou à des burn-out ?

On sortira collectivement de la précarité ou on n'en sortira pas. Il faut un effort conjoint des inter-mondialistes pour faire valoir le marché.

- La sous-valorisation économique n'est-elle pas consubstantielle à une question de temps décousu des projets alternatifs ?

Si on phase trop les budgets, on porte le risque d'une fermeture des projets pour des raisons électorales notamment.

- Dans quelle mesure les statuts de porteurs d'alternatives (associations notamment) sont-ils responsables d'un manque de prise au sérieux et d'une "décrédibilisation" économique ?



LEXIQUE

Infortune de la vertu

Phénomène circulaire vicieux consistant à se placer volontairement dans la vertu pour défendre en actes des raisons écologiques, sociales et politiques en acceptant, au nom de ces raisons, des conditions misérables qui épuisent progressivement les individus.

Original économique

« L'original économique » contrairement au « modèle économique » indique l'effondrement de modèles reproductibles et circonscrits à la sphère culturelle et artistique et pointe l'existence d'une pluralité d'« originaux » qui s'inventent en fonction de leurs contextes propres et d'un contexte économique plus global à prendre en considération (gage désormais d'interconnecter ces originaux pour tirer ces expérimentations artistiques et culturelles vers le haut et reconnaître leur juste valeur).

Mieux incertain

Concept à faire valoir auprès des faiseurs de ville et consistant à valoriser un meilleur possible et incertain face à l'assurance d'un résultat merdique. Peut consister en une légitimation de la valeur du processus face à la valeur normée du résultat.

Manipulation

Tenter d'obtenir l'économie d'un projet en faisant fi de ses valeurs. Fam.: « faire la pute ».

Manipul'action

Agir pour financer son projet en manipulant (massant, gagnant l'empathie totale, décontractant) son décideur financier (technique ou politique). La manipul'action peut agir dans une logique de modèle économique ou au projet.

Délivrable

Adjectif substantivé du verbe délivrer. Expression créative non normée qui se substitue délibérément au livrable pour libérer la pensée (et le fric qui va avec). Ref.: « Délivrée, libérée, je ne mentirai plus jamais ».

Richesse

Non réductible au PIB, la richesse va même bien au-delà et recouvre les processus mis en place pour aboutir au résultat. Préférant le phasage des projets aux projets « clé en main », elle offre à l'habitant-e, au citoyen-ne, au spectateur-trice la possibilité de s'exercer à inscrire le commun dans le dialogue, le débat voire la confrontation, et non dans la soumission au consensus.

Fricologie

Science visant à démystifier le rapport à l'argent et à libérer l'idéaliste de sa malédiction face à la précarité et sa capacité à en parler librement. Ref.: « Le Fric, c'est chic ».

Alliance hétérogène

Union de partenaires avec des us et coutumes différents qui ont le désir de créer une ou des richesses partagées. C'est un frottement de corporations qui par la stimulation crée du plaisir commun.

d'appropriation citoyenne, tiers lieux) ouvrent des espaces de respiration et d'intensité sociale nouvelle. L'innovation sociale issue de réseaux informels secoue l'ordre établi en somme. Les initiateurs, collectif citoyens, artistes, urbanistes, architectes, paysagistes et pas seulement, sont portés par des désirs, des compétences, une pensée politique et/ou des engagements militants.

LA DÉRIVE EN ACTES

L'acte de construire rassemble et transforme dans un mode d'organisation contributive. Une communauté ouverte plus ou moins durable, se constitue et élargit son champ d'action social. Un collectif nomade et agile aux contours plus ou moins ouverts selon les cas, s'agrège autour de valeurs communes. A l'architecture objet et fonctionnelle, la dimension sociale est privilégiée (Cf. le travail de Lucien Kroll). L'espace créé est avant tout un vecteur d'inclusion. La notion de "performance constructive" et de "rendu" compte moins que le processus et le cheminement partagé. L'incertitude, le détail non maîtrisé, l'improvisation, l'imaginaire, l'éphémère fondent la démarche (Cf. l'urbanisme de la dérive des situationnistes). La notion de travail cède le pas au plaisir retrouvé et à la liberté de faire.

MARGINALISÉS OU INSTITUÉS ?

Ces expériences interrogent toutefois sur leur modèle économique et le sens de leur action. Quelle position adopter face au modèle sécuritaire et financiarisé de l'urbanisme, au contexte réglementaire et politique qui contraint les pratiques et les modes de faire la ville ? En dépit d'un sentiment d'impuissance partagé par tous, changer la règle, l'infléchir demeure l'objectif à atteindre. Faut-il parler le langage des politiques pour repenser les règles institutionnelles ? Agir mais à quelle échelle ? Locale certes mais au-delà ? Avec quels moyens ? L'ordre est payant, le désordre toujours gratuit !

Alors que toutes les expériences d'occupations temporaires d'espaces urbains majorent la valeur matérielle et immatérielle des sites investis au profit de ceux qui « fabriquent » la ville, **pourquoi ne pas instituer une taxe sur la valeur sociale ajoutée ?**

QUELQUES RÈGLES POUR METTRE UN PEU DE BORDEL DANS TOUT CET ORDRE

1 : **Bien manger, bien dormir**

2 : **Se faire confiance et faire confiance**

3 : **Faire un effort, tous et chacun**

4 : **Adopter l'improvisation** : Faire dans un cadre de contraintes, de manière libre, dans une marche en avant où l'erreur disparaît au profit d'un continuum d'actions qui n'ont pas de jugement possible à part celui d'être là au moment présent. Le résultat est autant dans celui qui fait que dans ce que l'observateur met dans sa perception du résultat.

5 : **Établir une poche de puissance (ou power pocket)**. Plus candidement appelé bulle des possibles ou espace commun temporaire. Il s'agit d'un espace où les règles sont autres, dans le but que toute personne qui y pénètre se débarrasse des sentiments de défiance et d'impuissance. L'implication sous toutes ses formes y est possible et encouragée, au moyen d'outils mutualisés, d'une péréquation économique et d'une gouvernance collégiale réactive.

6 : **Maintenir une lisière de transgression**

7 : **Placer le vivant au centre de tout**

Remettez-nous un peu de bordel dans tout cet ordre !

L'équerre, le cordeau et le vivant

ATELIER 7

Animateur : Anne-Elisabeth Bertucci, journaliste.

Témoins : Nicolas Détrie, Directeur de Yes We Camp, micro-villages et terrains d'épanouissement; Sylvain Coquerel, urbaniste, auteur de "L'étoffe des villes". Léa Dubreuilh, architecture improvisée, Jolly Rogers.

Les « poches de bordel » existent disséminées un peu partout sur le territoire. Ces « zones d'expérimentation à défendre » restent atomisées, non organisées (!). Ces espaces communs temporaires qui se créent sous l'impulsion d'un groupe de professionnels (ou non), deviennent peu à peu des espaces de transformation sociale. Les modes opératoires varient mais passent tous par l'occupation ou l'appropriation d'un espace public ou privé. Les RSS et des médias alternatifs relaient les actions, événements et projets de ces incubateurs d'idées fraîches et de formes nouvelles.

Ces projets ou tentatives en émergence, des plus libertaires (type les Zad, squats) à des formes plus instituées (friches urbaines, lieux



Approche lexicale des mots de l'inter-monde

Original économique : « L'original économique » contrairement au « modèle économique » indique l'effondrement de modèles reproductibles et circonscrits à la sphère culturelle et artistique et pointe l'existence d'une pluralité d'« originaux » qui s'inventent en fonction de leurs contextes propres et d'un contexte économique plus global à prendre en considération (gage désormais d'interconnecter ces originaux pour tirer ces expérimentations artistiques et culturelles vers le haut et reconnaître leur juste valeur).

Mieux incertain : Concept à faire valoir auprès des faiseurs de ville et consistant à valoriser un meilleur possible et incertain face à l'assurance d'un résultat merdique. Peut consister en une légitimation de la valeur du processus face à la valeur normée du résultat.

Concordance des temps : Mettre en résonance les emplois du temps et dérapages de chacun.

Faire converger les temporalités des différents acteurs / anticiper / accueillir l'imprévu.

Percer le mille-feuille : Dégonfler l'arsenal légal et réglementaire pour aller à l'essentiel. Éliminer le superflu, lutter contre le cholestérol procédurier.

Manipul'action : Agir pour financer son projet en manipulant (massant, décontractant, gagnant l'empathie totale) son décideur financier (technique ou politique). La manipul'action peut agir dans une logique de modèle économique ou au projet.

Richesse : Non réductible au PIB, la richesse va même bien au-delà et recouvre les processus mis en place pour aboutir au résultat. Préférant le phasage des projets aux projets « clé en main », elle offre à l'habitant(e), au citoyen(ne), au spectateur(trice), la possibilité de dialoguer, de débattre, voire d'engager une confrontation sans subir le consensus.

Manipulation : Tenter d'obtenir l'économie d'un projet en faisant fi de ses valeurs. Fam : « faire la pute ».

La maîtrise et le bon sens : Créer les conditions de la réussite du projet en maîtrisant le sujet et son contexte pour gagner une légitimité et pour convaincre, sans perdre le bon sens.

ORIGINALITÉ

Transgression

Dépassement de la règle

Lisière de la transgression

Degré d'impertinence de l'artiste : Pouvoir causer comme on veut. Remettre un peu de vivant et d'humain dans les processus procéduriers administratifs technocratiques. Confiance sans obligation de résultats.

Poche de puissance ou en anglais power pocket. Plus candidement appelé bulle des possibles ou espace commun temporaire. Il s'agit d'un espace où les règles sont autres, dans le but que toute personne qui y pénètre se débarrasse des sentiments de défiance et d'impuissance. L'implication sous toutes ses formes y est possible et encouragée, au moyen d'outils mutualisés, d'une péréquation économique et d'une gouvernance collégiale réactive.

VIVANT
assumer la
nécro-masse

PUISSANCE

OAP culture : Infiltrer les outils existants pour y incorporer les dynamiques artistiques et culturelles qui permettent de faire levier ; et plus largement développer la R&D en amont de la programmation.

Improvisation : Faire dans un cadre de contraintes de manière libre dans une marche en avant où l'erreur disparaît au profit d'un continuum d'actions qui n'ont pas de jugement possible à part celui d'être là au moment présent. Le résultat est autant dans celui qui fait que dans ce que l'observateur met dans sa perception du résultat.

INNOVATION

Architecte interprète polyglotte

Délivrable : Adjectif substantivé du verbe délivrer. Expression créative non normée qui se substitue délibérément au livrable pour libérer la pensée (et le fric qui va avec). Réf. « Délivrée, libérée, je ne mentirai plus jamais ».

Valeurs : Ce qui est posé comme vrai, beau, bien et qui se re-CO-nait dans le partage.

Alliance hétérogène :

Union de partenaires avec des us et coutumes différents qui ont le désir de créer une ou des richesses partagées. C'est un frottement de corporations qui par la stimulation créent du plaisir commun => Symbiose.

Déplaceur : intermédiaire, passeur qui fait bouger les lignes et les épaissit, ouvre les horizons, organise des voyages, des chaises musicales ...

Faire un effort chacun

Affûter le couteau suisse : Le projet a besoin d'une intelligence collective, de fines lames, de trans-compétences, de sur-mesure. Il lui faut également un esprit tout-terrain pour le conduire, et le faire aboutir.

L'esprit des lois : C'est en comprenant les frottements de la règle qu'on arrive à en tirer le meilleur au service du projet et non à l'y soumettre. C'est plus fort que de contourner la règle.

Démarche artistique : Processus intellectuel qui associe des créateurs et des intermédiaires pour produire un œuvre matérielle ou immatérielle et / ou vivante et évolutive dans l'espace public pour l'intérêt général.

Révéler des liens : Tenir compte des contextes (sociologiques, historiques, psychologiques, telluriques...) Liens : transport, amour, vote ...

CO-CO-CO : C'est un déplacement de la créativité, un échange constant permettant l'émergence d'imprévus.

Espace de l'autre :

Se rencontrer sur d'autres territoires, explorer la lisière. Comprendre l'univers, les peurs et les questionnements de l'autre. Changer de point de vue.

altérité

SOLIDAIRE

commun

Collectif : C'est l'apprentissage de l'humilité et de la confiance.

Co-errance : prise de conscience de l'interdépendance, logique propre au collectif.

Co-respondance : Fait de chercher dans l'autre ce qu'il est et non ce qu'il n'est pas. Recherche de ressemblance, d'harmonie pour faire collectif.

Partenariat : relation de confiance entre le commanditaire et les créateurs qui assument conjointement l'inconnu et les responsabilités inhérentes au projet.

LIBERAL

Individualisme ? / Méfiance

Fricologie : science visant à démystifier le rapport à l'argent et à libérer l'idéaliste de sa malédiction face à la précarité et sa capacité à en parler librement. Réf. « Le Fric, c'est chic ».

Infortune de la vertu : Phénomène circulaire vicieux consistant à se placer volontairement dans la vertu pour défendre en actes des raisons écologiques, sociales et politiques en acceptant, au nom de ces raisons, des conditions misérables qui épuisent progressivement les individus.

NORME

PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DANS LA FABRIQUE URBAINE : VERS UN DISPOSITIF DE SOUTIEN

Rapport d'opportunité sur l'article 6 (1% travaux publics) - loi LCAP (n°2016-925, juillet 2016), M. Le Floc'h avec J. Touchefeu et A.-M. Le Guével | 2017. L'article 6 de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a prévu la remise par le Gouvernement au Parlement, d'un « rapport sur l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer 1% du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public ».

Les ministres de la culture et de la communication d'une part, et de l'environnement, de l'énergie et de la mer d'autre part, ont confié à Mme Maud le Floc'h, urbaniste, directrice générale du POLAU, Mme Anne-Marie Le Guével, inspectrice générale des affaires culturelles et M. Jacques Touchefeu, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), le soin d'établir le rapport d'opportunité du gouvernement au parlement.

Les principes et recommandations du rapport : Il s'agit de faciliter et d'élargir les possibilités d'interventions artistiques (oeuvres pérennes ou éphémères, issues des arts plastiques ou des arts vivants...) dans le cadre de la fabrique urbaine au sens de projets d'aménagement et de travaux publics.

L'intitulé de « 1% Travaux publics » ne saurait être retenu pour traduire la volonté de soutenir l'art et la culture dans l'espace public, en raison de la difficulté à déterminer une assiette à cette taxe nouvelle, et de la différence de traitement avec le « 1% décoration des bâtiments publics », qui concerne un bâtiment et une oeuvre que les textes réservent actuellement aux plasticiens, lesquels sont très réservés sur l'extension de la mesure aux artistes du spectacle vivant, même en considérant que le périmètre est plus large.



- Le Rapport pose la création artistique comme un facteur d'enrichissement d'opérations de Travaux publics et d'aménagement, et non le financement de projets artistiques dans l'espace public par le secteur des Travaux Publics.

- L'obligation (plus que la faculté) est conseillée autant que la souplesse, afin que les maîtres d'ouvrages et opérateurs délibèrent librement sur leur engagement dans cette démarche, l'objet des interventions, ainsi que son montant et ses modalités.

- L'insertion de clauses « culture » dans les cahiers des charges des opérations (du promoteur aux entreprises gros oeuvre, TP...), sur le modèle des clauses insertion ou de développement durable, afin d'ouvrir aux contributions du secteur privé.

- La création d'une mission interministérielle d'accompagnement du dispositif (ressources, expertise, expérimentations) par les ministères de la culture et de la cohésion des territoires.

BILAN ET PERSPECTIVES

BILAN

Cette première édition des Rencontres inter-mondiales des nouvelles manières de faire en architecture(s) (les RIM), riche en échanges et débats, avec plus de cent participants tout au long de ces deux journées, est un succès.

Nous pouvons penser que pour cette édition primeur, les acteurs afflueraient d'une zone géographique à l'échelle du grand ouest et pour quelques autres de la capitale. Nous fumes donc agréablement surpris d'accueillir des participants de toute la France, y compris de villes plus éloignées comme Marseille.

Ces deux journées furent menées tambour battant, avec différents d'ateliers, huit au total, animés par différents intervenants partagés entre le POLAU et Au bout du plongeur, agrémentés par des témoins, des séances plénières, elles-mêmes entrecoupées d'intervention artistiques ou ludiques. Entre ces séances de travail nous n'avons pas oublié quelques temps de pause et de restauration, voire d'entretien physique pour les courageux qui ont participé à la proposition de gymnastique urbaine proposée le jeudi matin avant la séance « tripailles ». Séance, cette fois qui n'avait rien de gastronomique, mais qui consistait en plusieurs témoignages de moments forts de l'existence de professionnels se prêtant au jeu. Les échanges de ces journées furent clos par un débat plus général autour de la loi LCAP, de ses décrets d'application et des conséquences concrètes de ces derniers. Modératrice de ce débat Maud le Floc'h du POLAU fut épaulée par la sénatrice Sylvie Robert.

DES ENSEIGNEMENTS

Les délais de préparation liés à l'absence de moyens financiers réalistes pour cette première édition ont été relativement courts et n'ont donc pas permis de réaliser ces rencontres dans des conditions optimales. Notamment nous avons pointé l'absence de représentants de certains mondes de l'architecture et l'urbanisme, et plus précisément celle des opérateurs, des constructeurs et artisans, des élus, des aménageurs, des contrôleurs et vérificateurs, etc. L'idée est donc de revenir vers ces mondes qui correspondent à ceux des "décideurs" et des "faisers", afin d'en faire de réels acteurs des futures rencontres 2019. En effet au-delà des idées et des échanges, il est nécessaire que ces Rencontres Inter-Mondiales deviennent une force de

proposition, sans quoi elles risqueraient de se définir comme un entre-soi, plaisant certes, mais qui ne RIMerait à pas avec l'ambition affichée!

PERSPECTIVES

Afin de préparer au mieux les prochaines rencontres inter-mondiales de 2019, les organisateurs s'associent pour proposer les « rencontres des petits mondes de l'inter » en 2018.

Ces rencontres auront pour objectif de mobiliser des mondes qui n'étaient pas présents ou peu représentés aux premières rencontres.

Concrètement il s'agira d'une journée où l'on travaillera la question de l'inter-monde avec des professionnels ou acteurs bien ciblés pour leur agissement dans l'espace public.

Nous pensons notamment aux aménageurs, élus, bailleurs sociaux mais aussi penseurs.

À VENIR

Première Académie de l'Urbanisme Culturel, Jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018, proposée par le POLAU - pôle arts & urbanisme

L'urbanisme culturel est un nouveau secteur professionnel à l'interface entre les pratiques de conception urbaine (architecture, urbanisme, paysage) et les démarches de création artistique. Propulsé et décrypté depuis plus de dix ans par le POLAU - pôle arts & urbanisme, l'urbanisme culturel se structure autour de compétences et de méthodes croisées. Émergent de plus en plus d'initiatives et structures intermédiaires, à la confluence d'une offre artistique nouvelle-génération et d'une demande de "plus-value culturelle" des maîtrises d'ouvrages urbaines.

L'académie de l'urbanisme culturel est l'occasion d'une rencontre-formation entre ces différentes initiatives et structures (associations, bureaux d'ingénierie culturelle, agences de conception urbaine...) pour partager les expériences et travailler les outils et valeurs de ce nouveau métier.

Plus d'informations au 02 47 67 55 77 ou par mail : annabelle.royer@polau.org

ORGANISATION

Rencontres co-organisées par Au bout du plongeoir dans le cadre du Site expérimental d'architectures, (SEA), l'Agence nationale de psychanalyse urbaine, (l'ANPU), la Fédération des arts de la rue en Bretagne, (la Fédé Breizh), le pôle arts & urbanisme (le POLAU). Avec le soutien financier de Rennes Métropole, l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (l'ENSAB). En partenariat avec l'Ordre des architectes de Bretagne, l'Hôtel Pasteur.



REMERCIEMENTS

Remerciements : Ces rencontres furent le fruit d'un travail collectif et le plus souvent bénévole. Elles doivent beaucoup à des **membres du club SEA (ANPU - Fabienne Quémeneur, Bureau Cosmique - Guénolé Jézéquel, Michel Collin, Agence Alta - Gwénaél Le Chapelain, Christian Le Petit)**, des membres du conseil d'administration d'Au bout du plongeoir (**Benoît Gasnier, Magda Mrowieck, François Possémé, Valérie Le Berre - Lebrun**), à des invités ressources (**Anne-Elisabeth Bertucci, Loïc Daubas, Mathieu Le Barzic, Matthieu Germond, Anne-Laure Sourdril, Christian Bois**), ainsi qu'aux initiateurs du SEA (**Dominique Chrétien, Erick Deroost, Virginie Février, Cécile Gaudoin, Mickaël Tanguy, Nathalie Travers**) et à l'équipe du POLAU (**Maud Le Floc'h, Pascal Ferren, Clara Lange, Annabelle Royer**).

Merci également : à **Virginie Février** (collectif Urbagone), à **Jean-Maxime Santuré**, étudiant à l'École du paysage de Versailles en stage à l'ANPU pour la préparation des Rencontres Inter-Mondiales, à **Rahuel Bois**, spécialiste du châtaignier, qui a fourni gracieusement le bois nécessaire au grand feu et à la performance de **Laurent Petit** et des étudiants de l'ENSAB.

Et un grand merci aux **adhérents bénévoles d'Au bout du plongeoir**, à tous les **participants** et aux **témoins des ateliers** de ces rencontres.

Rédacteurs : **Anne-Elisabeth Bertucci, Pascal Ferren, Fabienne Quémeneur, Clara Lange, Maud Le Floc'h, Nathalie Travers, Annabelle Royer, Erick Deroost.**

Domaine de Tizé
35235 Thorigné - Fouillard
02 99 83 09 81
06 77 59 46 40
www.auboutduplungeoir.fr
plateforme@auboutduplungeoir.fr



Conventionné avec
Rennes Métropole
Conseil régional de Bretagne
Département d'Ille-et-Vilaine
Ministère de la culture - DRAC Bretagne
et soutenu par la ville
de Thorigné - Fouillard
et la ville de Nantes

Fabrique d'art - Laboratoire d'idées et de rencontres - Site expérimental d'architectures